

**N/REF** :FRE.2021.09.00127

943 chemin de Vosgelades  
06140 VENCE

**Dossier** :

**Fréjus le 30 septembre 2021**

## **ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS**

**Durée de validité de ce document : 6mois**

**Vendeur :**

**Commune** : VENCE (06140)

**Adresse** : 943 Chemin de Vosgelades

**Cadastre** : BN 188

**Lots** :

### **Situation du bien au regard des plans de prévention de risques naturels prévisibles.**

Plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrains approuvé le 10/11/2005 modifié le 30/06/2016 : **le bien se situe dans une zone non exposée au risque de mouvement de terrain.**

Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendie de forêt approuvé le 22/05/2002 modifié le 26/05/2021 : **le bien se situe dans une zone blanche où le présent PPR n'impose aucune prescription.**

### **Situation du bien au regard des plans de prévention de risques miniers prévisibles.**

Il n'existe pas de plan de prévention des risques miniers prévisibles sur la commune de VENCE (06) qu'il soit prescrit, approuvé ou appliqué par anticipation.

### **Situation du bien au regard des plans de prévention de risques technologiques prévisibles.**

Il n'existe pas de plan de prévention des risques technologiques prévisibles sur la commune de VENCE (06) qu'il soit prescrit, approuvé ou appliqué par anticipation.

### **Situation du bien au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité.**

En application des articles R. 563-4 et R 125-23 du code de l'Environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 relatifs à la prévention du risque sismique et délimitant de nouvelles zones de sismicité de territoire français, la commune est située dans une zone de sismicité moyenne (4).

### **Situation du bien au regard du risque radon.**

Arrêté du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français : la commune se situe en zone 2.

### **Situation du bien au regard des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS).**

Information sur l'état de pollution des sols : **il n'existe pas de secteur d'information sur les sols sur cette commune.**

JURIS URBA SUD  
L'EDEN Park Bt-B  
Rue J. Carrara - 83600 FREJUS  
Tel. 04 94 53 42 07 (lignes groupées)  
Fax : 04 94 53 81 82

# Etat des risques et pollutions

## aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

**! Attention ...** s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en **annexe** d'un contrat de vente ou de location d'un immeuble.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° **AP n°2020-97** du **20/10/2020** mis à jour le

**Adresse de l'immeuble**  **code postal ou Insee**  **commune**   
943 Chemin de Vosgelades. Ref cad : BN 188 Lots : 26 - 141 06140 VENCE

### Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N <sup>1</sup> oui  non   
**prescrit**  **anticipé**  **approuvé**  **date**

<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondations  autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN <sup>2</sup> oui  non

<sup>2</sup> Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui  non

■ L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N <sup>1</sup> oui  non   
**prescrit**  **anticipé**  **approuvé**  **date**

<sup>1</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

inondations  autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN <sup>2</sup> oui  non

<sup>2</sup> Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui  non

### Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M <sup>3</sup> oui  non   
**prescrit**  **anticipé**  **approuvé**  **date**

<sup>3</sup> Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

mouvement de terrain  autres

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM <sup>4</sup> oui  non

<sup>4</sup> Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés oui  non

### Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T **prescrit** et **non encore approuvé** <sup>5</sup> oui  non

<sup>5</sup> Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique  effet thermique  effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T **approuvé** oui  non

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui  non

> L'immeuble est situé en zone de prescription <sup>6</sup> oui  non

<sup>6</sup> Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui  non

<sup>6</sup> Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location. oui  non

**Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire**

> L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en  
**zone 1**  **zone 2**  **zone 3**  **zone 4**  **zone 5**   
 très faible faible modérée moyenne forte

**Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon**

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 **oui**  **non**

**Information relative à la pollution de sols**

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) **oui**  **non**

**Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T\***

\* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente **oui**  **non**

**Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte**

- Extrait du plan cadastral - Extrait plan de zonage du PPRn de mouvements de terrains approuvé le 10.11.05, modifié le 30.06.16. - Extrait plan de zonage du PPRn d'incendie de forêt approuvé le 22.05.02, modifié le 26.05.2021

**vendeur / bailleur**

**date / lieu**

**acquéreur / locataire**

30 septembre 2021

Fréjus

JURIS URBA SUD  
 L'EDEN Parc B1-B  
 Rue J. Carrière - 83600 FREJUS  
 Tél. 04 94 53 42 07 (2 lignes groupées)  
 Fax: 04 94 53 81 82

information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, les pollutions de sols,  
 pour en savoir plus... consultez le site Internet :  
**www.georisques.gouv.fr**

Département :  
ALPES-MARITIMES

Commune :  
VENCE

Section : BN  
Feuille : 000 BN 01

Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 23/12/2019  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

## DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

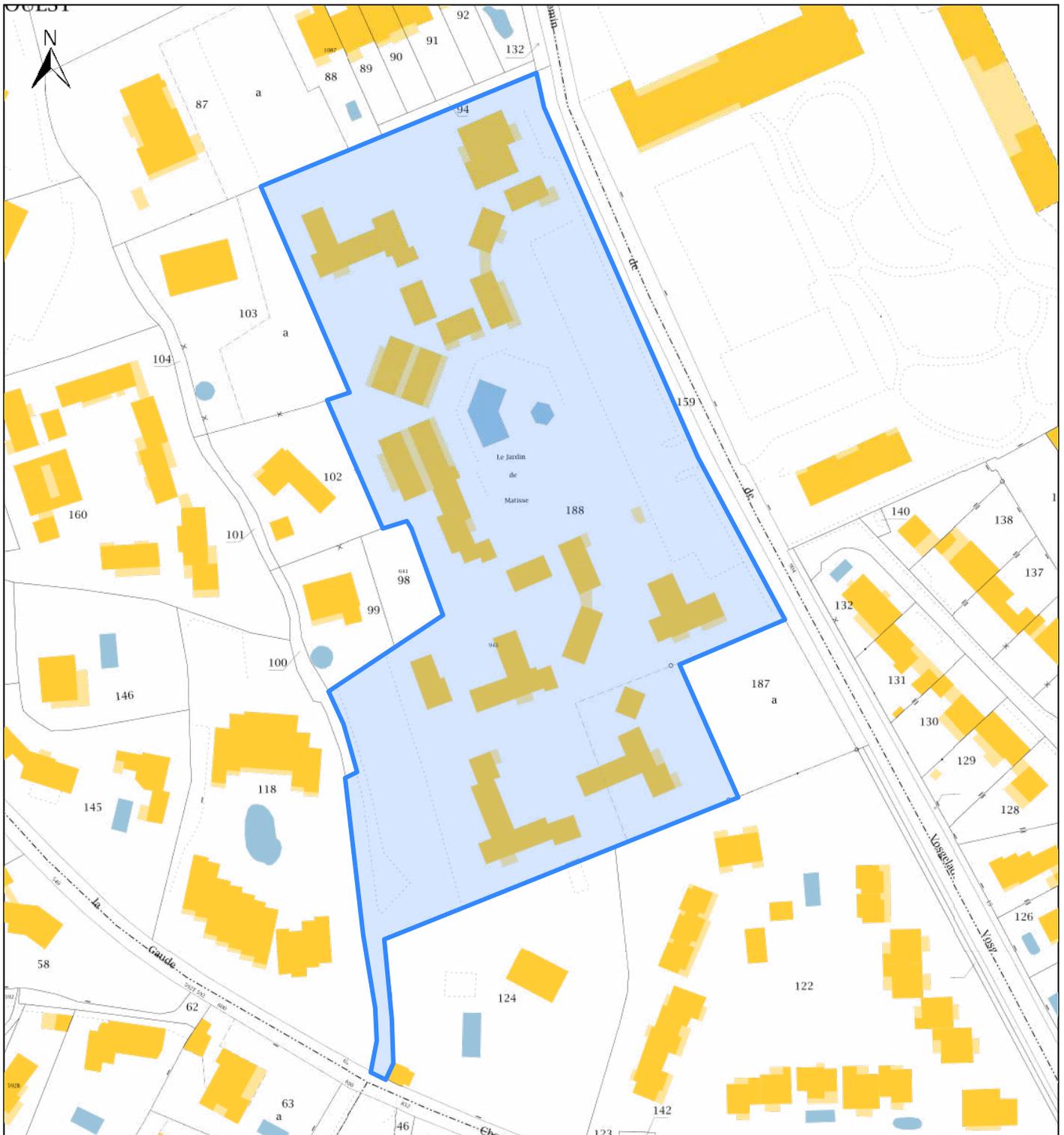
### ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :

Centre des Finances Publiques 29  
29 Traverse de la Paoute  
06131 GRASSE Cedex  
tél. 04 93 40 36 01 -fax.  
cdf.grasse@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

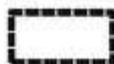
cadastre.gouv.fr



# COMMUNE DE VENCE

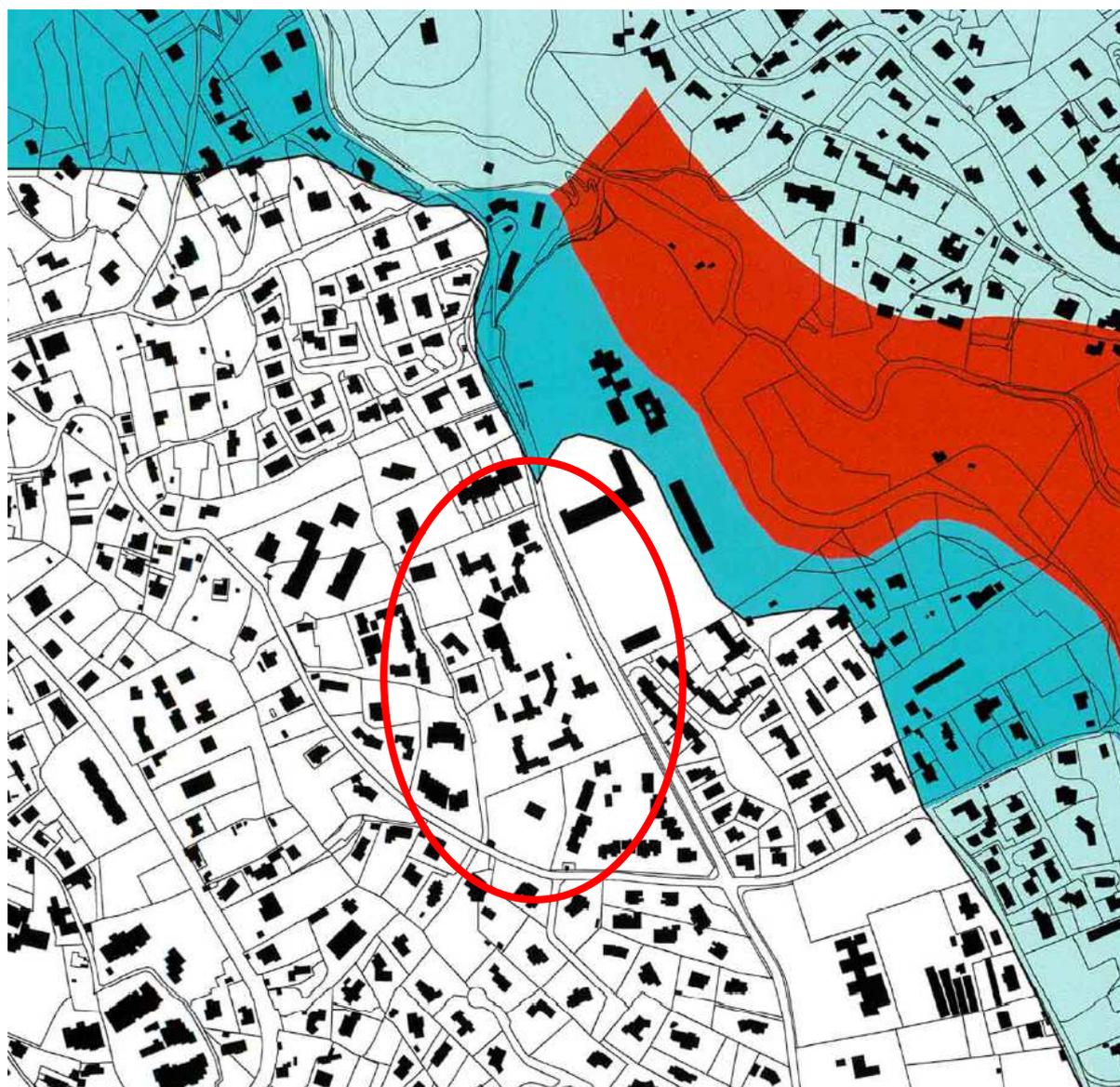
## PLAN de PREVENTION du RISQUE INCENDIES de FORET

### PLAN DE ZONAGE

 Limite de la zone d'étude

#### Zones :

-  R - Zone de risque fort à très fort
-  R0 - Zone de risque fort à très fort (secteur à enjeux défendables)
-  B1a - Zone de risque modéré à fort à prescriptions particulières
-  B1 - Zone de risque modéré
-  B2 - Zone de risque faible
-  Zone non concernée par le risque



LEGENDE



ZONE ROUGE : Zone inconstructible



ZONE BLEUE : Zone soumise à des  
mesures de prévention

Eb : Eboulement en masse, de blocs ou de pierres

G : Glissement

S : Reptation

R : Ravinement

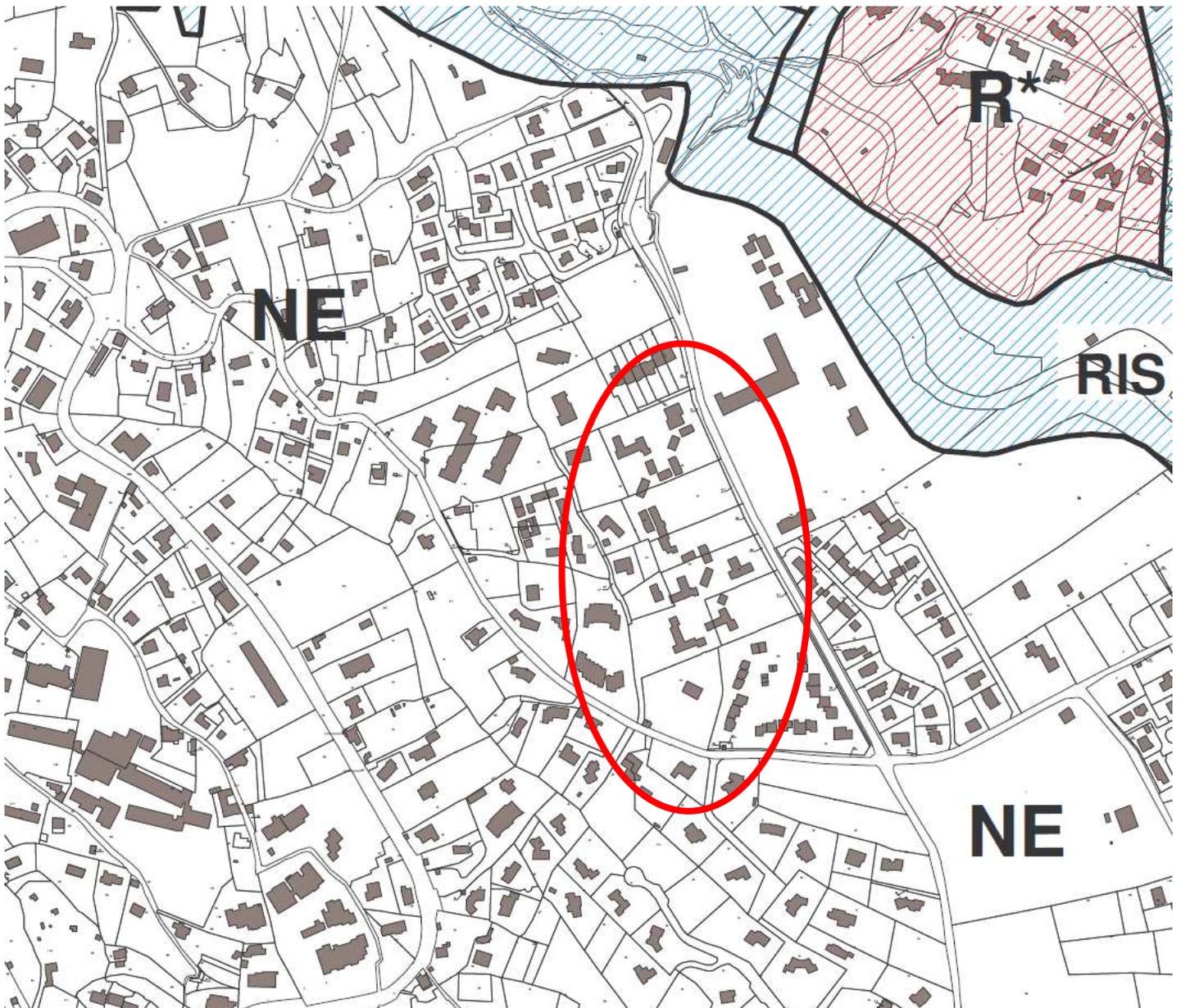
RI : Ravinement léger

A : Affaissement

\* : cf règlement (pièce n°3)



ZONE NON EXPOSEE



**N/REF** :FRE.2021.09.00127

943 chemin de Vosgelades  
06140 VENCE

**Dossier** :

**Fréjus le 30 septembre 2021**

## ÉTAT DES NUISANCES SONORES AÉRIENNES

**Commune** : VENCE (06140)  
**Adresse** : 943 Chemin de Vosgelades  
**Cadastre** : BN 188  
**Lots** :

Il n'existe pas de Plan d'Exposition aux Bruits sur la commune.

JURIS URBA SUD  
L'EDEN Park B1-B  
Rue J. Carrara - 93600 FREJUS  
Tél. 04 94 53 42 07 (lignes groupées)  
Fax: 04 94 53 81 82